



Pascal JACQUEMIN  
MAIRE  
Conseiller Général

## EDITORIAL

*En quête permanente d'améliorations, nous avons voulu dans cette 7ème Edition de Villers Nouvelles insister sur les informations pratiques, concrètes, les informations, même brèves, qui influent sur notre quotidien. Pour se rapprocher de vos préoccupations, nous avons évité les articles trop longs, les textes qui pouvaient paraître pesants, les monologues au kilomètre. Les seuls kilomètres que nous nous autorisons sont ceux des nouveaux véhicules non polluants de la ville. Une ville où la publicité est réglementée pour mieux respecter votre environnement visuel. Une ville qui voit ses missions changer, qui s'adapte à l'intercommunalité avec le passage effectif des missions de voirie à la CUGN. Une ville solidaire qui souhaite faciliter l'autonomie des personnes âgées ; une ville active qui redéploie ses ressources financières pour augmenter les informations et les activités proposées de 12 à 25 ans dans une perspective d'animation accueillant tous les partenaires ayant déjà des actions en direction des jeunes. Ce bulletin vous présentera aussi le programme de la 9ème Edition du festival de l'humour en poche, faisant la part belle à cette qualité trop rare, mais qui nous est chère, qui consiste à avoir assez de recul pour se permettre de rire de nous-mêmes lorsque c'est nécessaire. Venez y nombreux !*

*Bonne lecture à toutes et à tous.*

Pascal JACQUEMIN  
Maire de Villers-lès-Nancy.

## SOMMAIRE

Sport - Jeunesse - Education	page 2
Culturel - Relations Internationales	page 3
Patrimoine - Equipement - Environnement	page 4
Démocratie Locale - Sécurité - Solidarité	page 5
Associations - CUGN	page 6
Parole à l'opposition	page 7
Infos - Votre agenda	page 8

**“L’HUMOUR EN POCHE”**  
**Festival International de Théâtre d’humour**  
**Du 1er au 8 Mars**



## L'HUMOUR EN POCHE...

**Festival international de théâtre d'humour**

**9ème édition du 1er au 8 mars 2003.**



"La Station Champbaudet" par La Baraque Foraine

Créé en 1985 par la ville de Villers-lès-Nancy à l'initiative des comédiens du théâtre de la Roële, et placé sous l'égide de la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation, le festival de **"l'Humour en Poche"** se veut un moment culturel convivial ouvert aux expressions théâtrales modernes et s'adressant à un large public.

En mélangeant adroitement des spectacles étrangers de haute qualité à des spectacles sélectionnés parmi les meilleurs spectacles de théâtre amateur sur toute la France, les organisateurs proposent à l'agglomération nancéienne une animation théâtrale en contact réel avec le public.

Après avoir accueilli en 1997 l'organisation du Masque d'Or, et en 2001 le Festival Théâtre du Monde, **"l'Humour en Poche"** reprend en 2003 sa forme habituelle, c'est à dire l'accueil d'une majorité de spectacles sélectionnés sur l'ensemble du territoire national et l'invitation de spectacles étrangers.

Du 1er au 8 mars 2003, avec 15 spectacles différents pour 18 représentations jouées au centre Les Ecaignes (300 places), au Théâtre de la Roële (80 places) et au château du GEC (120 places), **l'Humour en Poche** s'ouvre aux spectacles pour grands plateaux comme aux petites formes de café-théâtre.

Créations, auteurs contemporains, classiques, le répertoire qui donne sa place à l'humour et au sourire.

## SPORT - JEUNESSE - EDUCATION

### LE POLE ACTIONS JEUNESSE OU P.A.J.

Les besoins en animation en direction des jeunes étant de plus en plus importants et ce, sur l'ensemble de la Ville, la Municipalité a décidé d'orienter différemment sa politique de la Jeunesse.

L'Association « Jeunes et Cité » ayant pour objectif principal « la prévention de la délinquance », il est apparu peu rationnel de renouveler une convention de pure animation.

Que l'Association « Jeunes et Cité » soit ici remerciée du travail accompli.

Les grands axes :

#### **PUBLIC VISE :**

- 12 à 25 ans : pour l'information de tous types
- 12 à 18 ans : pour les animations

#### **OBJECTIFS DU P.A.J. :**

- mise en oeuvre d'un lieu d'information
- aide à la réalisation des projets et initiatives pris par les jeunes
- création et propositions d'activités régulières
- création d'une salle de multimédia
- mise en place d'une structure d'aide aux associations (secrétariat - photocopie etc...)



Un accueil des jeunes dans tous les quartiers

#### **LES CLUBS, LES ASSOCIATIONS :**

Il était important de fédérer les associations autour de ce projet ce qui a été fait.  
C'est l'Association Socio-Culturelle qui a été choisie.

C'est ainsi que 20 associations et 10 individuels travailleront à la mise en oeuvre du projet au bénéfice des jeunes.

A noter que seul le Maire ou son représentant est membre de droit du Conseil d'Administration.

L'enveloppe financière consacrée au P.A.J. reste la même que celle précédemment consacrée à l'Association « Jeunes et Cité » à savoir 80 800 €. Cette somme sera répartie différemment tout en maintenant 3 postes d'emplois-jeunes et un animateur responsable.

Souhaitons que le Pôle Actions Jeunesse devienne un outil efficace au service de la jeunesse villaroise avec le soutien des associations villaroises.

Jacqueline HERMOUET-PAJOT  
Adjointe Sport - Jeunesse - Loisirs

## ...DEMANDEZ LE PROGRAMME !

De Ionesco à John Murrel, de Louis Calaferte à Jean-Claude Danaud, de Jean-Paul Alègre à Patrick Haudecoeur, des textes d'auteurs de notre époque qui savent si bien - le sourire en coin - en brocarder les travers pour "la corriger en nous faisant rire"...

Du Molière aussi ("Tartuffe" et les "Femmes Savantes"), du Yasmina Réza (une création par le Théâtre du Défi de Namur, Trophée Royal Belge 2002), du Saint-Exupéry avec une magnifique réalisation des jeunes comédiens handicapés de la Cie des Mille Sabords (région parisienne) et un peu de Labiche avec un vaudeville enlevé, "La station Champbaudet", joué par des spécialistes du genre : les comédiens de la Baraque Foraine de Lille.

Et puis de vraies petites perles propres au café-théâtre : "la Madeleine" de la Cie Zig Zag de Rennes, couronnée par un Arlequin d'argent à Cholet en 2002, le "Delirium très Femmes" des Fous de la Reine, "l'Inventaire avant travaux" de l'Atalante, qui trouveront un lieu propice de programmation sous les voûtes du Théâtre de la Roële.

A noter encore la représentation spéciale "jeune public" donnée par le théâtre des Quatre Saisons de Narbonne : le "Palais des cinq sens" de Jean-Paul Alègre, le mardi 4 mars à 15h30 au centre Les Ecraignes.

### Renseignements et programme :

auprès du Théâtre de la Roële au : 03.83.40.64.93

Réservations :

au : 03.83.40.64.93 - fax 03.83.90.45.55

par mail : roeleps@aol.com

par courrier : 4, rue Saint-Fiacre -

54600 Villers-lès-Nancy

et à partir du 1er mars au 03.83.28.23.52



"Le Palais des cinq sens" par le Théâtre des Quatre Saisons

## JUMELAGE VILLERS / OERLINGHAUSEN 15ème anniversaire

Voici 15 ans que Villers et Oerlinghausen entretiennent de chaleureuses relations dans le cadre de la charte de jumelage signée entre nos deux communes.

Grâce aux associations A.R.I.V. (Association des Relations Internationales de Villers) et B.R.A.V.O. (Bâtir et Bonifier les Relations Amicales entre Villers-lès-Nancy et Oerlinghausen) de nombreux échanges entre les municipalités, les habitants et les lycéens ont pu se réaliser.

### Date à retenir: samedi 31 mai 2003

Un groupe d'élus et de familles allemandes seront accueillis dans les familles villaroises.

**Au programme :**

- visite commentée de la ville
- animations musicales par l'APM et la chorale "Chante la vie"
- Joutes franco-allemandes dans le parc du GEC
- cérémonie officielle au centre J. Savine et réception amicale populaire

### "Nous comptons sur vous pour cette journée"

Le programme détaillé de cette manifestation vous sera communiqué dans le Villers Nouvelles 8 (parution prévue le 5, 6 et 7 mai 2003)



Barbara Steinman en visite à la Mairie

Claude KEIFLIN  
Adjoint aux Finances, à la Programmation,  
et aux Relations Internationales



Cérémonie de Jumelage du 1er juillet 1988



**Concrètement**, le jumelage se traduit par des échanges franco-allemands au sein des collectivités. Villers-lès-Nancy accueille actuellement Barbara Steinman qui souhaite parfaire sa connaissance de la langue et de la culture française. Nous lui souhaitons un bon séjour.

## ENVIRONNEMENT : LA VILLE SE DOTE DE VEHICULES NON POLLUANTS

Un décret d'application de la loi LAURE incite les collectivités territoriales qui gèrent un parc de plus de 20 véhicules à acquérir ou à utiliser des véhicules fonctionnant au GPL ou au gaz naturel.

Les indices de qualité de l'air sont fréquemment communiqués au public qui devient un "acteur" attentif des politiques en matière d'environnement menées par les élus.

La ville de Villers-lès-Nancy, conformément aux engagements de l'équipe municipale, a procédé à l'acquisition de :

### 3 véhicules légers alimentés au GPL :

- ✓ coût du carburant plus faible
- ✓ longévité du moteur et du véhicule
- ✓ réduction de l'entretien

GPL : mélange de propane et de butane qui ne contient ni plomb, ni benzène, ni soufre

### 1 véhicule léger fonctionnant avec le gaz naturel de ville :

- ✓ allongement de sa durée de vie : combustion la plus propre, maintien de la qualité de l'huile

GNV : gaz domestique essentiellement composé de méthane, le plus propre des hydrocarbures (pas d'odeur, pas de fumée, pas de particule, difficilement inflammable)

### 1 véhicule léger électrique :

- ✓ seul véhicule motorisé "zéro pollution" et "zéro bruit"
- ✓ pas d'émission de gaz d'échappement, pas de contribution directe à l'effet de serre
- ✓ grande fiabilité - maintenance aisée (réparation à la charge du concessionnaire)
- ✓ économique : aucune consommation en phase de ralenti



Bien adapté aux conditions de circulation en milieu urbain (démarrages nombreux, parcours de faible kilométrie), le gaz est un carburant performant et une énergie propre.

Les véhicules GPL / GNV sont soumis à des normes de sécurité très strictes et à des tests réguliers sur les réservoirs en particulier (soupapes de sécurité haut débit).

**Pour un usage identique du véhicule, le coût de revient complet est réduit d'environ 25 % comparé à l'utilisation du Super 95.**

### Enjeux :

- ✓ Au niveau environnemental : réduire les pollutions atmosphériques locales et l'impact sur l'effet de serre, préserver les ressources énergétiques non renouvelables
- ✓ Au niveau économique : maîtriser sur le long terme les coûts de fonctionnement de la ville
- ✓ Au niveau citoyen : sensibiliser les Villarois à l'utilisation des véhicules propres

### Projets 2003 :

Poursuite du programme de rénovation du parc automobile de la ville de Villers-lès-Nancy en favorisant au-delà de 20% part de véhicules propres.

La ville de Villers-lès-Nancy, à l'instar d'autres communes de plus de 3 500 h, souhaite développer une approche dynamique pour réduire et maîtriser les sources de pollution atmosphérique.

René BODIN

Adjoint à l'Équipement, au Patrimoine et au Personnel

M. Droguet employé au Centre Technique Municipal et Communautaire, utilisateur du véhicule électrique nous livre ses impressions : *"C'est une voiture extrêmement silencieuse, dans laquelle on se sent en sécurité. Avec une conduite simplifiée, et une vitesse limitée. De plus l'autonomie (environ 80km) est adaptée aux courts trajets réalisés en journée dans la commune."*



## DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA MAIRIE RUE MAURICE ANDRE

L'accueil des Villarois à l'hôtel de ville ne correspond plus aux besoins d'une ville de 16 000 habitants et l'exiguïté des locaux rendait difficile et peu agréable l'accueil des usagers de la mairie.

La Municipalité a renoncé à construire un nouveau bâtiment trop coûteux pour les finances communales. L'opportunité de louer 400m<sup>2</sup> de locaux rue Maurice André s'est présentée : les Villarois seront accueillis dans de bonnes conditions et les fonctionnaires bénéficieront de locaux clairs et bien agencés dans un cadre de travail mieux adapté.

Des travaux d'amélioration de l'hôtel de ville seront entrepris courant 2003.

Les services installés 3,rue Maurice André (en face de l'Hôtel de Ville)

RDC : service Population

1er étage : service Solidarité et pôle emploi

2ème étage : service de l'éducation et service culturel

3ème étage : bureau des adjoints



René BODIN

Adjoint à l'Équipement, au Patrimoine et au Personnel

## L'ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE DANS LES FOYERS-RESIDENCES

“Contrairement à ce qui se passait il y a une vingtaine d'année, les foyers-résidences de Villers, le Clairlieu et le Paul Adam, accueillent des personnes âgées de plus de 80 ans dont certaines ont besoin d'une aide partielle pour leur vie quotidienne, voire d'un aménagement de leur logement. Pourtant ces résidences n'ont pas été conçues à cette fin, comme d'ailleurs bien d'autres en France.

C'est la raison pour laquelle, après avoir consulté les deux conseils de concertation, la municipalité a invité Madame Tisserant, référente du Conseil Général à donner une information très appréciée sur l'APA dans les deux foyers.

Ensuite un médecin du conseil général a procédé à une évaluation de l'autonomie et des besoins des locataires des foyers résidences, ceci en toute confidentialité bien sûr. Cette même démarche sera faite dans l'ensemble des foyers résidences du département.

**Comment rester autonome le plus longtemps possible ?**

**Quelles sont les aides offertes et comment les obtenir ?**

Que les personnes âgées soient encore dans leur domicile ou qu'elles aient intégré un foyer résidence, il est nécessaire de les informer sur les différentes aides ou allocations, APA, aides ménagères, télé assistance, portage des repas, services de soins infirmiers....

A noter qu'à ce jour, seules quelques personnes bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie.

Pour les personnes âgées villeroises vivant à leur domicile, la même démarche d'évaluation et d'information sur l'autonomie sera entreprise prochainement.

Elisabeth PICAUD  
Adjointe à la Solidarité



Le foyer-résidence "Le Clairlieu"



Partie de cartes au foyer-résidence Paul Adam

### Bon de naissance

Les bons offerts par la municipalité à l'occasion de la naissance d'un enfant ont été réévalués lors du Conseil Municipal du 17 février. Ils passent de 7,62 € à 15 €.

### Consultations décentralisées

Ces consultations d'avocats sont gratuites pour les publics en difficulté.

**Samedi 8 février** : PAR AUX Armelle de 10h à 12h

**Samedi 22 février** : VALENCE Ermelle de 10h à 12h à la Mairie de Villers - 4, boulevard des Aiguillettes

## EMPLOI : Les chiffres 2001-2002 à Villers-lès-Nancy

Evolution du nombre de personnes inscrites au chômage entre juin 2001 et juin 2002 (source ANPE)

Par âge

Moins de 25 ans	-8 %
25 - 49 ans	+1%
Plus de 50 ans	+0 %

Par ancienneté au chômage

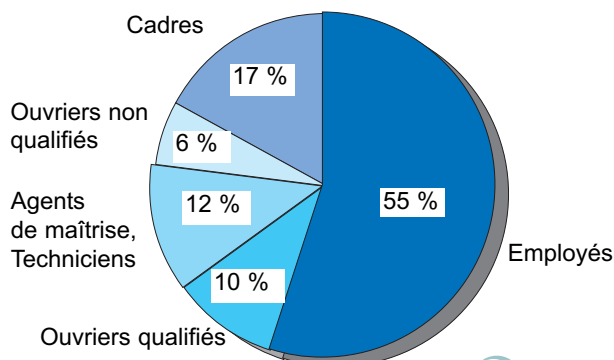
Moins d'1 ans	-2 %
1 - 2 ans	+23 %
2 - 3 ans	+22 %
Plus de 3 ans	- 35 %

374 demandeurs d'emploi au 30.06.2002

477 demandeurs d'emploi au 31.12.2002

Soit une augmentation de 28 %

Profil des demandeurs par qualification établi au 30 juin 2002



## REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

AVANT



La municipalité a décidé de nettoyer notre paysage urbain. L'application du règlement local de publicité a permis de faire disparaître un certain nombre de panneaux illicites.

Ce carrefour très fréquenté que les plus perspicaces reconnaîtront, a déjà commencé son toilettage.

Un nouveau règlement local de publicité est en cours de réalisation, orienté vers la préservation du cadre de vie et notamment des coteaux.

Claude SURGET

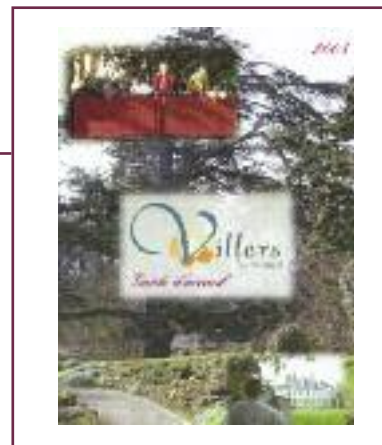
Adjoint au Cadre de Vie et à l'Environnement



APRES

## GUIDE D'ACCUEIL 2003

**LE GUIDE D'ACCUEIL 2003** est en cours de distribution dans vos boîtes aux lettres. Il est toutefois possible d'en faire la demande sur notre site internet ([www.villers-les-nancy.fr](http://www.villers-les-nancy.fr)) ou par téléphone en mairie (au 03.83.92.12.12) à partir du 3 mars 2003.



## TRANSFERT DE COMPETENCES ET MOUVEMENT DE PERSONNELS



Le conseil de la communauté urbaine approuvait le 1er avril 1999 l'extension de ses compétences en matière de voirie communale : aménagement et entretien de la voirie, de l'éclairage public, de la signalisation, des espaces verts de voirie et des arbres d'alignement.

Cette extension des compétences communautaires intègre :

- **le transfert de 13 agents des services techniques municipaux** au sein des services de la CUGN
- **le transfert de matériel :**
  - 3 camions équipés de lames de déneigement
  - 1 camion de nettoyage
  - la balayeuse municipale ainsi qu'un véhicule léger.

Le centre technique de Villers ayant été retenu pour devenir centre technique communautaire, la plupart des agents restent sur leur lieu habituel de travail.

Nos remerciements aux agents techniques qui quittent Villers !

René BODIN

Adjoint à l'Équipement, au Patrimoine et au Personnel

## Ces écrits n'engagent que leurs auteurs.

Faux débats et viennoiseries villaraises Lors de la séance du 4 novembre 2002, le conseil municipal était notamment appelé à débattre de la création d'un "pôle actions jeunesse" à la suite de la décision du bureau municipal (pré-conseil municipal restreint réservé à la gauche plurielle) en date du 1 octobre 2002, de ne pas renouveler le contrat existant entre la Ville et l'association "Jeunes et Cités".

Un tel projet qui vise la mise en place d'une structure destinée à répondre aux attentes et aspirations des jeunes de notre ville ne pouvait que retenir favorablement l'attention de l'ensemble des élus et notamment ceux de la liste

"L'autre Choix pour VILLERS ". S'agissant de la jeunesse et donc de l'avenir, le débat promettait d'être productif...

Eh bien non! Dans le cadre de la concertation, le Maire nous a réunis pour nous informer de ses décisions... et en particulier celle de confier la gestion de ce futur "Pôle actions jeunesse" à l'association socioculturelle ASC, association en sommeil depuis le 9 décembre 1999, et qui tenait son "assemblée générale" le lendemain du conseil municipal soit le 5 novembre 2002...

L'objet statutaire de l'association ASC dont les membres sont soit des associations soit des personnes physiques, est de "favoriser la communication entre les associations villaraises dans une optique d'animation globale, en constituant une structure d'échanges, de convivialité et de services".

Lors de la réunion du 5 novembre, les personnes présentes et en particulier les présidents des associations sollicitées, ont fait part de leurs étonnement et interrogations quant à la méthode employée - sur la forme - par la municipalité.

En effet, une association appelée à employer du personnel, à gérer un budget annuel de plus de 80 000, à modifier ses statuts, à réorienter ses activités ne peut le faire dans la précipitation et la confusion. Dans ces conditions, "l'assemblée générale" a été débaptisée, reportée à une date ultérieure et convertie en une "réunion d'information"...

Convoquée à nouveau le 17 décembre, l'assemblée générale de l'ASC, précédée d'une réunion informelle, a débattu du projet de mise en place du "Pôle actions jeunesse" et procédé à l'élection des membres du bureau. Elle n'a toutefois pas signé la convention proposée par la municipalité, estimant qu'une réflexion plus approfondie était nécessaire compte tenu de ses responsabilités eu égard à son engagement vis-à-vis de la jeunesse, et au développement des activités à mettre en place...

Pour notre part, nous estimons qu'un véritable débat au sein du conseil municipal aurait été plus judicieux, plus efficace et plus constructif. Mais pour débattre au sein du conseil municipal de VILLERS, il nous est demandé d'adresser nos questions par écrit au moins cinq jours à l'avance!

Autre exemple de démocratie partagée: les croissants et viennoiseries accompagnant les petits déjeuners et collations villaraises. Selon une note exécutoire datée du 12 novembre 2002 relative à la procédure administrative en matière d'organisation de réceptions et vins d'honneurs, nous apprenons que le petit déjeuner sera simple ou amélioré. Dans le premier cas vous aurez droit à des "viennoiseries de supermarché", dans le second, à des "viennoiseries de pâtisseries" nommément désignés...

Alors pour le goûter, dites si vous êtes heureux chevalier de la majorité ou pauvre gueur de l'opposition muselée.

On n'arrête pas la force du progrès.

"L'autre Choix pour Villers"

" LA GAUCHE VILLAROISE "

Les socialistes marchent sur la tête. Leur politique de la jeunesse frise le non sens et l'aberration Décembre 1995 :

La précédente municipalité de Droite a cru résoudre la prise en charge des jeunes en LIQUIDANT le directeur de la MJC Savine, créant ainsi des difficultés de fonctionnement importantes à la tête MJC. Il a fallu attendre quelques années et la ténacité des bénévoles pour que cette MJC retrouve enfin une directrice.

Courant 1996 :

Le maire Bernadaux a recours à l'association Jeunes & Cité pour prendre en charge les jeunes villarois. Après pas mal de tâtonnements et au fil du temps, une certaine harmonie et une certaine efficacité s'étaient développées pour le plus grand bien des jeunes.

"La Gauche Villaroise" a toujours pris position sur ce sujet très clairement. Nous souhaitons la renégociation de ce contrat avec Jeunes & Cité afin d'améliorer la situation actuelle.

Il était important de redéfinir les objectifs de Jeunes & Cité, d'élargir si besoin leur champ d'intervention et surtout de modifier leurs horaires de présence afin de permettre l'encadrement des jeunes en dehors du temps scolaire.

On peut dire que tout commençait à aller bien tant pour la MJC avec sa directrice et les propositions en direction des jeunes qu'avec Jeunes & Cité. Il suffisait d'harmoniser tout cela et ...

Décembre 2002, PA TATRAS:

La municipalité socialiste remet tout en cause, elle décide UNILATERALEMENT, sans prévenir qui que ce soit de "chasser" Jeunes & Cité sans explication valable.

Tout cela pour quoi faire: exhumer de ses cendres une association moribonde depuis 1999: l'ASC (Association Socioculturelle) association qui n'a jamais eu vocation de s'occuper des jeunes.

Nous y voyons une double manœuvre:

- disposer d'une association aux ordres de la municipalité,

- contraindre les associations à entrer dans l'ASC pour leur imposer des directives : on a l'exemple du COS Villers, représentant 18 associations, obligé d'adhérer et ne bénéficiant que d'une seule voix représentative.

"La Gauche Villaroise" dénonce ce coup de force municipal, usant des mêmes pratiques de noyautage des associations que la municipalité précédente.

Nous réclamons une politique de la jeunesse qui ne soit pas asservie à des combines politiques.

Nous refusons cette démarche qui consiste à tout flanquer par terre et à mettre tout le monde dans l'inquiétude. Pendant ce temps rien ne se fait et les jeunes peuvent attendre...

EXEMPLE DE L'INTERET PORTE AUX JEUNES PAR CETTE MAJORITE SOCIALISTE

Les emplois jeunes sont une initiative du gouvernement socialiste, stoppée aujourd'hui par la Droite. Cette initiative aurait dû permettre leur intégration vers un emploi confirmé.

Or cette mairie n'a rien fait pour faciliter leur formation dans les domaines qui les intéressent, c'est le cas des emplois jeunes mis à la disposition de Jeunes & Cité qui pour certains arrivent à échéance. La réponse municipale à cette question est : passer les concours administratifs !!!

Comment peut-on à la fois souhaiter mettre en place une politique de la jeunesse sans songer un instant à la pérennisation, au minimum, de ces trois emplois jeunes mis aujourd'hui à disposition de l'ASC ?

Marie-Odile TERUEL au nom de "La Gauche Villaroise "

Message à nos lecteurs:

Toute l'équipe Bien vivre ensemble à Villers tient à vous remercier de la fidèle lecture que vous réservez aux billets d'humeur rédigés par ses soins. Cette fidélité est particulièrement méritoire si l'on considère les conditions dans lesquelles vous êtes appelés à nous lire. Il n'était nul besoin à la municipalité d'intituler cette page « parole à l'opposition », vous vous en êtes rendu compte, tout indique clairement que cette page ne s'inscrit pas dans la ligne politique locale actuelle.

Les efforts que nous effectuons pour rendre ces quelques lignes plus aisément lisibles sont régulièrement réduits à néant en dépit de nos réclamations. Outre l'aspect purement typographique propre à décourager les meilleurs volontés, nos articles nous sont réclamés de plus en plus tôt: près de trois mois avant leur parution. Ainsi déconnectés de l'actualité immédiate nos remarques permettent néanmoins au Maire d'essayer de donner un peu de sens à son éditorial suivant. Ceci est une bonne chose en soi même si la réponse apportée par ses soins est parfois insolite (nous nous réservons le cas échéant de vous apporter quelques exemples qui auront au moins le mérite de vous faire sourire).

Quoi qu'il en soit, recevez une fois encore nos remerciements et surtout nos vœux de bonne et heureuse année 2003 à chacun et à chacun d'entre vous.

En raison de ce calendrier festif (à l'heure où nous écrivons ces lignes) notre vision de l'action municipale se veut optimiste... malgré tout.

Premiers clics... Enfin un dé clic!

L'admirable Villers Nouvelles de novembre dernier offre à nouveau l'occasion pour la municipalité de chanter ses propres louanges. Il est certes permis de s'en amuser quelque peu. Pourtant, en ce temps de Noël, on ne peut que compatir aux dures réalités qui contraignent cette équipe qui n'en est plus une, à un tel exercice d'auto-charité. Mais, à toute chose malheur est bon. Si l'article relatif au site internet de la Ville a au moins une vertu c'est celle d'amener la municipalité à s'interroger sur les raisons des « impatiences villaraises » telle qu'elle les découvre au fil des six (!) messages journaliers reçus.

Bien entendu, la partie reste serrée. L'optimisme doit être raisonné tant les problèmes posés semblent dérouter la municipalité.

Ecoutons nos édules: « Il y a des requêtes plus vagues ou plus difficiles à cerner comme «pourquoi les feuilles mortes s'accumulent-elles devant l'Eglise Saint Fiacre »... Toujours en cette veille de Noël, nous nous abstenons de relever à quel point des questions aussi concrètes que celle-ci paraissent déroutantes pour nos élus... Candidement ils semblent d'ailleurs regretter au passage « qu'il s'agit avant tout de trouver une solution réelle au problème, et pas seulement de renvoyer une réponse d'attente »... Ainsi, cette nouveauté technologique aura-t-elle au moins eu ce bénéfice: non seulement nos élus socialistes commencent enfin à appréhender que les villarois attendent de véritables réponses à leurs problèmes mais en plus, semble-t-il, «au fil de ces messages se dessine une relation, une pratique, voire une culture municipale du dialogue.. » Enfin une éclaircie dans le ciel villarois ? En 2003 peut-être... Culture municipale du dialogue version 2002 : la manière avec laquelle la municipalité a géré le dossier dit du Pôle Jeunesse est éclairante. La mise à l'écart arbitraire de Jeunes et Cité, et le choix autoritaire d'une autre, opéré sans concertation préalable, sont inadmissibles. Quelques associations villaraises ( COS, Clairlieu Animation, AMCF ) pouvaient aisément jouer le rôle imposé à l'Association Socio Culturelle, en sommeil depuis 4 ans. Les a-t-on consultés? En tout cas l'opposition n'a, une fois encore, pas pu jouer son rôle de contre-pouvoir et de «veille ». Soulignons en particulier que c'est là, malheureusement, chose habituelle. Au-delà du mépris affiché par la municipalité à l'encontre des propositions de l'opposition, il faut en outre relever que les adjoints eux-mêmes disposent d'une marge de manœuvre et d'une information réduites. Les décisions leur échappent. Ainsi, assiste-t-on à des séances de commission surréalistes au cours desquelles, appelés à fixer des priorités en matière d'investissement pour 2003, tout un chacun ignorait ou semblait ignorer l'enveloppe financière qui était dévolue à ce secteur d'activités...Est-ce bien sérieux? Est-ce bien démocratique?

Festivités 2002 : circuler dans Nancy et ses environs était pour la population villaroise le seul moyen de pouvoir bénéficier des traditionnelles illuminations de Noël et de Nouvel An. A cet égard, Villers a été la ville la plus mal lotie de l'agglomération. Qui a parlé d'économies de bouts de chandelle?

Dans la même veine, soulignons qu'il existe « à compter du 12 novembre 2002, une nouvelle procédure administrative relative aux réceptions et vins d'honneur organisés par la Ville ». Mise en place par le truchement d'une note exécutoire C1) signée par un fonctionnaire et adressée à tous - y compris au Maire, cette note prévoit les différentes catégories de vins d'honneur et les types de collation prévus ainsi que la stricte procédure administrative à suivre en ce cas. Y avait-il donc nécessité en la matière? Villers est-elle si mal en point financièrement? Quoi qu'il en soit: Meilleurs vœux à tous!

Note de la rédaction :

Dans le cadre de sa politique de réduction des dépenses et pour permettre un meilleur contrôle de gestion, la municipalité a établi un barème strict et structuré des vins d'honneur et des collations susceptibles d'être organisés en mairie. Cet effort supplémentaire vise évidemment à tourner la page d'un "laisser-faire" qui permettait la gabegie au détriment de la convivialité villaroise.

## EN BREF

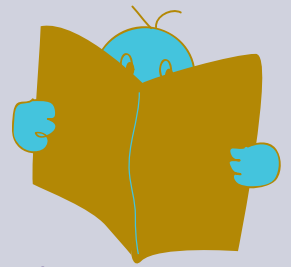
- ✓ Pose de barrières à la demande des riverains sur le passage piétonnier entre l'arrêt de bus avenue P. Muller et le lotissement Européen Homes, afin d'empêcher l'accès aux cycles et cyclomoteurs.
- ✓ Démolition de l'ancienne boulangerie "Au palais de la meringue" et de ses dépendances, rue C. Oudille.
- ✓ Nouvelle aire de jeux dans le haut de la coulée verte avenue P. Muller.
- ✓ Réfection du crépi du mur du Parc du GEC, rue du Haut de la Taye.
- ✓ Installation d'un distributeur de billets extérieur, à la Caisse d'Épargne de Clairlieu.

### DEFILE DE SAINT NICOLAS A VILLERS : UNE TRADITION QUI S'AFFIRME

Après Clairlieu le matin, le traditionnel défilé de St Nicolas composé cette année de sept chars s'est élancé l'après-midi du boulevard de Baudricourt pour se terminer en apothéose dans le parc du GEC. Le public réuni tout au long du parcours a particulièrement apprécié le char 2002 du Comité des Fêtes sur le thème de la Suisse réalisé par trois de ses bénévoles messieurs Adam, Devitte et Robert. Saluons le succès de cette manifestation, à mettre au crédit du dynamique Comité des Fêtes de Villers.



## Votre agenda...



- > **Du 1er au 8 Mars** : IXème Festival "L'HUMOUR EN POCHE" Théâtre d'humour, grands spectacles et petites formes. 18 spectacles sélectionnés.
- > **Les 1er et 2 Mars** : Concours et Championnat de Meurthe et Moselle de Twirling bâton au COSEC de Clairlieu
- > **7 Mars** : Conférence sur "La place des orchidées dans l'Ecole de Nancy" par le Dr Pertuy à 20h30 au Centre Socio-culturel du Placieux
- > **16 Mars** : 24ème Tour Pédestre organisé par le COS Athlétisme. (Qualificatifs Championnats de France) Au Stade Municipal.
- > **20 Mars** : "Récital WAGNER et Airs d'Opéra" interprété par Hélène Rivière, cantatrice à l'Opéra de Nancy-Lorraine. A 20h30 au Centre les Ecraignes.
- > **Du 4 au 6 Avril** : OPEN STANISLAS de Tennis.
- > **5 Avril** : Course "Terre Avenir" de 14h à 17h au départ du parking du CESI à Clairlieu. Course au profit de l'Inde, organisée par le Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement. Rens : 03.83.27.70.90
- > **Les 5 et 6 Avril** : Exposition FORCE ET TALENTS en partenariat avec l'Association FORCE de Nancy au Centre les Ecraignes.
- > **Les 12 et 13 Avril** : Week-end des créateurs au Château du GEC organisé par Zdalina MOULIN. Vernissage le 12 en fin d'après-midi.
- > **16 Avril** : "Peter Pan", pièce jeune public, dans laquelle se mêlent des marionnettes, et divers objets. Les trois comédiens, jonglent, chantent et dansent au milieu d'un décor original. Un spectacle plein de vitalité. A 15h au Centre Les Ecraignes - rue Albert 1er.
- > **Du 25 au Avril au 10 Mai** : Exposition en partenariat avec la BIENNALE de L'IMAGE de NANCY.



LE TOUR PEDESTRE 2002

### BIENTOT DE NOUVELLES INSTALLATIONS SPORTIVES...

.....avec QUATRE NOUVEAUX VESTIAIRES à la disposition des sportifs  
 .....UNE SALLE DE MUSCULATION pour parfaire leur condition physique  
 ....UNE NOUVELLE SALLE DE REUNION avec un accès indépendant des autres installations en complément de l'utilisation du club house.

De quoi donner satisfaction aux différents clubs et améliorer la vie des sportifs **DES LA FIN DU 1er TRIMESTRE 2003.**



Les nouveaux bâtiments au stade municipal.